



Syndicat
national de
l'environnement



Comité de « figuration » OFB du 8 février 2019

Pour le préfigurateur, « je décide donc tu suis »

8 février 2019

Les représentants des personnels attendaient un vrai comité de suivi (Cosui) pour la création du futur OFB.

Chaque organisation syndicale, après des déclarations liminaires aux contenus complémentaires, a rappelé les préalables sociaux déjà annoncés au Cosui de novembre dernier en ouverture de séance :

- « recatégorisation » des ATE et des TE,
- amélioration du quasi-statut des contractuels,
- situation des fonctionnaires en détachement et lutte contre la précarité.

Nous avons également demandé :

- des indications sur la méthode de travail du directeur général de la préfiguration Pierre Dubreuil,
- une note de cadrage concernant les garanties pour les personnels.

Le préfigurateur a clairement dit qu'il était pour le « dialogue social ». Mais vraisemblablement un dialogue social de figuration ! Le préfigurateur considère en effet qu'il **ne faut pas mélanger les genres et que chacun doit rester à sa place.**

Malgré nos demandes réitérées durant une bonne partie de la séance, le préfigurateur campe sur ses positions et refuse de revoir sa méthode en nous martelant « j'assume ! » à tout bout de champ.

Le DRH du ministère Jacques Clément nous a indiqué que la « recatégorisation » des ATE de C en B était portée par le Cabinet du ministère de l'écologie. Toutefois, il ne donne aucun élément précis sur l'avancée de ce dossier.

Quant au passage de B en A, de jolies pirouettes oratoires pour nous faire comprendre que ce n'était pas envisageable pour l'ensemble des fonctions, mais uniquement pour certaines.

Pire, que cela pourrait ne concerner que quelques postes de Chef de service !!!

Et pour le quasi-statut, il souhaite que les OS lui apportent de la matière pour qu'il porte le dossier auprès du cabinet ! Ben voyons ! Il s'agit tout simplement de la négation de ce qui a été dit depuis 2 ans en CCP Ministérielle.

Après avoir réclamé :

- des précisions concernant la méthode de travail,
- une association des représentants des personnels aux sujets sociaux abordés dans le cadre de la préfiguration
- la tenue de Cosui réguliers et la date du prochain Cosui,
- un rétro-planning de la préfiguration,
- que les sujets importants relatifs aux garanties pour les personnels soient abordés (implantations géographiques, maintien des groupes RIFSEEP...),

et devant l'absence de réponse satisfaisante du préfigurateur sur l'ensemble de ces points, et d'accord sur la méthode de travail, **les représentants des personnels ont quitté la salle** en bloc, à l'exception de la CGC qui a choisi d'écouter jusqu'au bout le compte rendu de la DGALN sur le projet de loi.

Le préfigurateur a certainement compris qu'il fallait prendre en compte notre intention de défendre les agents dans la construction de cet office puisque l'après-midi même, un mail de la DRH de l'AFB et de l'ONCFS nous informe à travers un «Flash Info n°1 » que « le DG de la préfiguration, en accord avec les deux établissements, a décidé de mettre en place des groupes d'échanges spécialisés qui auront vocation à débattre des sujets sociaux et de la mise en œuvre des garanties apportées aux agents dans le cadre de la création du nouvel établissement, en préparation des réunions plénières du COSUI. »

Est-ce un revirement ou une tentative d'instrumentalisation ? Nous sommes sceptiques quant aux intentions de l'administration au vu des échanges tendus lors du Cosui.

Toutefois, nous jugerons sur les actes et nous restons particulièrement mobilisés et vigilants sur le respect de ces engagements.